

CONFORMITÉ SOCIALE



JOUETS & OBJETS

La marque **mbw®** est le meilleur choix pour les jouets en peluche et les objets publicitaires de haute qualité. **mbw®** répond non seulement aux exigences de la directive sur les jouets, de la loi sur la sécurité des produits (ProdSG), de REACH et des exigences légales, mais les dépasse dans de nombreux cas.

Depuis juillet 2012, **mbw®** a développé un système interne de gestion de la qualité. Ce département est exclusivement responsable du contrôle de la qualité des produits, du respect des directives et des normes et de l'optimisation des processus au sein de l'entreprise. Le responsable du département de contrôle de la qualité est un spécialiste certifié de la sécurité des jouets qui possède 20 ans d'expérience

CHOISIR LE COTON ÉQUITABLE, C'EST FAIRE LA DIFFÉRENCE

Les produits certifiés conformément à la norme 100 vpar OEKO-TEX® garantissent une sécurité totale aux consommateurs, car ils assurent que seuls des tissus / matériaux textiles totalement inoffensifs sont utilisés. Tous les composants d'un produit certifié par OEKO-TEX® doivent obligatoirement répondre à tous les critères de test stipulés, sans exception.

Les critères de contrôles OEKO-TEX® les matières nocives sont actualisés chaque année et sont donc toujours à jour en ce qui concerne les exigences légales et les dernières découvertes scientifiques. Les critères de test OEKO-TEX® s'appliquent uniformément dans le monde entier.



LES CRITÈRES DE TEST OEKO-TEX® STANDARD 100

Les tests OEKO-TEX® pour les substances nocives comprennent plus de 100 paramètres différents et vont bien au-delà des exigences légales. Ils comprennent, entre autres, les éléments suivants :

- ▶ Les colorants azoïques interdits.
- ▶ Les colorants cancérigènes et allergènes.
- ▶ Les pesticides.
- ▶ Les métaux lourds (par exemple, le nickel).
- ▶ Les plastifiants (phtalates).
- ▶ Le formaldéhyde

Les articles certifiés sont également conformes aux exigences applicables de l'annexe XVII de REACH, ce qui garantit une sécurité totale pour le consommateur.

7 BONNES RAISONS DE CHOISIR MBW®

- ▶ Les tests de laboratoire OEKO-TEX® sont toujours basés sur l'utilisation prévue d'un produit textile. Les bébés étant particulièrement sensibles, les articles textiles

destinés aux tout-petits jusqu'à 3 ans sont soumis aux exigences les plus élevées de l'ensemble du programme de test.

- ▶ Les tests sur les polluants sont effectués exclusivement par des instituts indépendants.
- ▶ Les mêmes critères et méthodes de test s'appliquent uniformément dans le monde entier.
- ▶ Les tests OEKO-TEX[®] sur les substances nocives tiennent compte de toutes les possibilités d'absorption de substances indésirables dans le corps : par la respiration, par le contact avec la peau et par la bouche. Des tests de simulation spéciaux permettent une évaluation proche de l'utilisation, par exemple pour la preuve de la bonne tenue des couleurs au moyen d'une solution de salive artificielle - un aspect important, en particulier pour les articles pour bébés, car les petits enfants prennent tout dans leur bouche et le sucent.
- ▶ Les critères et les valeurs limites des tests de laboratoire OEKO-TEX[®] sont actualisés chaque année et complétés si nécessaire.
- ▶ Tests de contrôle dans le commerce : même après la certification réussie d'un produit textile, OEKO-TEX[®] vérifie sur la base d'échantillons aléatoires si les articles portant le label OEKO-TEX[®] disponibles sur le marché répondent aux critères requis.
- ▶ La validité d'un label OEKO-TEX[®] peut être vérifiée par le consommateur à tout moment sur Internet à l'aide du numéro de contrôle qui y figure.

Téléchargez le Certificat Oeko-tex 2021-22 de mbw[®] ▶

**AMÉLIORER LA PERFORMANCE SOCIALE DANS LES
CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT MONDIALES**

Les produits mbw® sont testés dans les installations de production par leur propre équipe de contrôle de qualité qualifiée, ainsi que par une «inspection par un tiers» commandée par mbw®.



- ▶ **Inspection en ligne** : Inspection des produits pendant le processus de production.
- ▶ **Inspection finale** : Inspection des produits après l'achèvement et avant l'expédition

mbw® veille à la fois à la qualité des produits et au respect des normes sociales et juridiques.

LA RESPONSABILITÉ SOCIALE EST UNE PRIORITÉ ABSOLUE CHEZ MBW®.

L'entreprise est membre d'amfori BSCI et privilégie la production dans des entreprises qui répondent également aux exigences d'amfori BSCI (Business Social Compliance Initiative) ou d'ICTI (International Council of Toy Industry).

L'équipe de conformité sociale de Shanghai contrôle et conseille les fabricants de mbw®.

Les fabricants sont également contrôlés et vérifiés par l'équipe de conformité sociale à Shanghai.

Téléchargez le Code de Conduite amfori BSCI : mbw® ▶

Confirmation de la participation à amfori BSCI pour l'année 2021 ▶

ICTI CARE

Qu'est-ce que ICTI CARE ?

L'ICTI Ethical Toy Program est une organisation indépendante, à but non lucratif, créée en 2004 pour préserver et améliorer les normes d'éthique et de durabilité dans la chaîne d'approvisionnement de l'industrie mondiale du jouet.

C'est l'initiative mondiale de l'industrie des jouets et des produits pour enfants visant à promouvoir des normes de travail équitables et des conditions de travail sûres dans la fabrication de ses produits.

ICTI CARE est basé sur le code de commerce ICTI :

- ▶ Des pratiques qui respectent les principes suivants : interdiction de faire du travail mineur, forcé ou en prison, refus de tout emploi en raison du sexe, de l'origine ethnique, de la religion, de l'appartenance à une association, Les travailleurs doivent être traités équitablement et conformément aux lois locales, et les usines doivent respecter les lois protégeant l'environnement.
- ▶ ·Ce programme de fabrication éthique va au-delà de la simple définition des normes auxquelles les usines doivent se conformer. Il a également mis en place un groupe d'évaluation qui supervise le contrôle du respect de ces normes et fournit des conseils et une formation le cas échéant pour aider les usines à le faire. L'objectif est d'avoir un code mondial unique de pratiques commerciales et de mettre en place une norme mondiale unique en matière de déontologie.
- ▶ Fabrication de jouets et de produits pour enfants tout au long de la chaîne

MINIFEET® de mbw®

Le logo MiniFeet® de mbw® est synonyme de câlins de qualité. C'est pourquoi mbw® s'engage en permanence à garantir la qualité et la sécurité optimales des articles

MiniFeet®. Les aspects suivants doivent être pris en compte lors de l'utilisation



d'animaux en peluche comme supports publicitaires :

- ▶ Les yeux sont-ils solidement attachés ?
- ▶ Le matériau se décolore-t-il ?
- ▶ Les petits détails peuvent-ils être arrachés ?
- ▶ Quelle est la résistance du matériau ?
- ▶ Y a-t-il des coutures ouvertes ?
- ▶ Les normes standard sont-elles respectées ?
- ▶ Quelle est l'odeur ?
- ▶ L'article est-il correctement étiqueté ?

MATÉRIAUX CERTIFIÉS POUR LES PELUCHES PUBLICITAIRES

Chez mbw®, seuls des matériaux de haute qualité sont utilisés. Tous les produits sont conformes aux exigences légales. Nombre d'entre eux ont été testés par des instituts de contrôle renommés tels que TÜV Rheinland, TÜV Süd ou Eurofins.

Lois, directives et normes applicables aux peluches utilisées comme articles publicitaires

Il existe de nombreux instituts de test qui testent les peluches - en plus de divers certificats et directives ainsi que des exigences légales. Voici un extrait des nombreuses normes :

Les normes et directives, etc :

2009/48/CE Directive sur la sécurité des jouets.

- ▶ DIN EN71 - Sécurité des jouets.
- ▶ Inflammabilité.
- ▶ Propriétés mécaniques et physiques.
- ▶ Migration de certains éléments.

- ▶ Composés chimiques organiques. (Substances of concern).
- ▶ REACH/ SVHC - Substances extrêmement préoccupantes
- ▶ ProdSG - Loi sur la sécurité des produits

LA MARQUE « CE »

Le marquage « CE » a été créé dans le cadre de la législation d'harmonisation technique européenne. Il est l'engagement visible du fabricant que son produit respecte les exigences réglementaires en vue de sa libre circulation sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne.



Le marquage « CE » est obligatoire pour tous les produits couverts par un ou plusieurs textes réglementaires européens (directives ou règlements) qui le prévoient explicitement. Il est interdit pour les produits qui ne sont pas couverts par une de ces législations.

Pour permettre la circulation d'un produit sur le territoire de l'Union européenne, le fabricant doit évaluer sa conformité aux exigences essentielles définies par les législations européennes dont il relève, en fonction de ses caractéristiques techniques.

Le marquage « CE » n'est pas une marque de certification ni une indication de l'origine géographique du produit.

La sécurité des jouets relève de la responsabilité du fabricant/distributeur, ce qui est confirmé par le marquage CE apposé sur le produit.

PROCÉDURE D'ÉVALUATION DE LA CONFORMITÉ

L'évaluation de la conformité des produits se fait en général en deux étapes, qui se rapportent à la phase de conception du produit et à sa phase de fabrication.

Huit types de procédures d'évaluation (ou « modules ») sont applicables suivant les produits :

- ▶ Le contrôle interne de la fabrication ;
- ▶ L'assurance qualité du produit ;
- ▶ L'examen « CE » de type ;
- ▶ La vérification sur produits ;
- ▶ La conformité avec le type ;
- ▶ La vérification à l'unité ;
- ▶ L'assurance qualité du procédé de fabrication ;
- ▶ L'assurance qualité complète.

Plus infos ▶

LA MARQUE HERMES GS

Depuis de nombreuses années, mbw travaille en étroite collaboration avec les instituts de contrôle indépendants TÜV Rheinland et Hermes Hansecontrol pour le contrôle de ses articles certifiés GS.



La marque GS, reconnue dans le monde entier, garantit que les produits répondent aux exigences de qualité et de sécurité définies dans la loi allemande sur la sécurité des produits (ProdSG, en abrégé).

La marque «sécurité contrôlée» est la seule marque de certification de la sécurité des produits reconnue au niveau international et réglementée par la loi en Europe. Cette marque de test de haute qualité est uniquement attribuée aux produits qui répondent à des exigences allant au-delà du cadre légal. Le test GS ne s'applique pas seulement au produit, car l'agence GS effectue également une inspection annuelle de ses installations de production, des échantillons de produits sont examinés et une plus grande importance est accordée à l'assurance qualité.

Les tests GS intègrent plusieurs directives et règlements nationaux et européens spécifiques aux produits et déterminent si les instructions d'utilisation sont correctes et complètes, et garantissent que toutes les exigences de la marque GS sont respectées.

Le certificat GS a une grande valeur de reconnaissance auprès des consommateurs sur les marchés européens et internationaux et offre aux clients une aide à la décision claire et concluante.

Pour pouvoir apposer la marque GS, la loi exige également des inspections/audits fréquents des installations de fabrication afin de garantir un contrôle continu de la production. La marque GS exige un niveau de test plus élevé qui dépasse les exigences de base du marquage CE (auto-déclaration de conformité par le fabricant).

[Téléchargez le certificat #1701-0285401C01 d'Hermès GS Schmoozies ►](#)

[Téléchargez le certificat #1801-0241501C01 d'Hermès GS Schmoozies ►](#)

[Téléchargez le certificat #1901-0140501C01 d'Hermès GS Schmoozies ►](#)

[Téléchargez le certificat #2001-000551C01 d'Hermès GS Schmoozies ►](#)

LA MARQUE TÜV PROOF

La marque de certification «toy-proof» est attribuée au jouet de qualité après des contrôles complets des



propriétés physico-mécaniques et chimiques. Il confirme que le produit répond aux exigences de sécurité fondamentales de la directive européenne sur les jouets, en tenant compte des exigences minimales en termes de fonctionnalité et de qualité de fabrication.

TÜV CERTIFICATION : UNE PREUVE DE QUALITÉ

Au cours de ses inspections, le TÜV s'assure, entre autres, que les jouets testés sont non seulement conformes à la norme européenne DIN EN 71, mais que chaque jouet est également soumis à un test supplémentaire pour les substances nocives qui va au-delà des exigences légales. Afin d'obtenir une qualité constante, un test de production neutre est effectué chaque année.

Le test TÜV-Proof de TÜV Rheinland documente la qualité, la sécurité et la facilité d'utilisation de mbw®.

Le test TÜV-Proof de TÜV Rheinland documente la qualité, la sécurité et la facilité d'utilisation des produits mbw® - rapidement trouvés dans la base de données de certification en ligne grâce au numéro d'identification unique.

[Vérification des certifications des produits mbw ▶](#)

[Téléchargez le Certificat TÜV Rheinland de mbw® ▶](#)

[Téléchargez le Certificat TÜV Rheinland «Toy Proof» de mbw® ▶](#)